

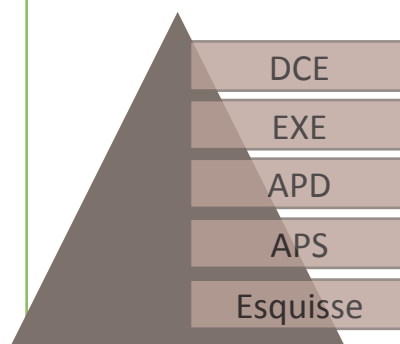
Phases du projet	Notre accompagnement
<p><b>Etape 1 : Programmation</b></p> <p>Le programme doit exprimer la volonté du maître d'ouvrage de recourir aux ressources et aux entreprises locales pour construire son projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se renseigner sur la construction bois.</li> <li>✓ S'entourer des compétences nécessaires.</li> <li>✓ Bien définir son besoin et les enjeux de valorisation des ressources bois.</li> <li>✓ Rédiger le programme et les exigences en la matière de manière détaillée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des renseignements souhaités sur la construction bois (ex : contact de maître d'ouvrage, projets semblables.)</li> <li>✓ Des contacts de spécialistes vers qui vous orienter.</li> <li>✓ Une aide à la formulation de votre programme (pourquoi le bois, quelles utilisations, quelles essences ?)</li> <li>✓ Des solutions adaptées à votre projet et à vos ressources. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délivrance de bois par la collectivité propriétaire de forêts</li> <li>• Achat de bois</li> <li>• Certification</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Etape 2 : Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre</b></p> <p>Sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre notamment architecte et bureau d'études bois, disposant des compétences nécessaires pour mener à bien son projet en bois local.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'appel d'offre présente de manière claire les exigences du maître d'ouvrage.</li> <li>✓ Traduire le programme en cahier des charges.</li> <li>✓ Traduire les exigences en termes de performances techniques.</li> <li>✓ La commission intègre des membres en capacité d'évaluer l'expérience des candidats et leur motivation en matière de bois local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une relecture du cahier des charges.</li> <li>✓ La participation si besoin au jury de concours pour aider au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.</li> </ul>

### Etape 3 : Concevoir un projet

Concevoir un projet intégrant les caractéristiques de la ressource (essence, qualité, dimensions,), les équipements et les savoir-faire des entreprises du territoire.

- ✓ Echanges constructifs entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises locales.
- ✓ Echanges entre l'équipe de maîtrise d'œuvre et représentants de la maîtrise d'ouvrage pour aboutir au projet final.
- ✓ Vérifier la conformité des décisions avec le projet initial.
- ✓ Intégrer les spécificités de la démarche en termes de gestion de projet (calendrier et interactions entre les entreprises)
- ✓ Valider l'avancement du projet à chaque phase des études.
- ✓ Anticiper la réponse des entreprises

- ✓ Vérification de l'adéquation entre ressource disponible (qualité et quantité) et solutions techniques proposées.
- ✓ Fourniture de modèles de cahiers des charges selon le principe retenu.
- ✓ Organisation des différents marchés à l'intérieur du lot bois.
- ✓ Relecture des cahiers des charges de marchés de travaux du lot bois.
- ✓ Association des partenaires à l'échelle du territoire.
- ✓ Participer à l'ouverture des offres pour aider aux choix des entreprises du lot bois.



### Etape 4 : Réalisation

S'assurer de la bonne coordination entre les différents corps d'état

- ✓ Effectuer les ultimes ajustements éventuels pour assurer la concordance entre les prestations
- ✓ Contrôler le respect des plans et des délais

- ✓ Suivi des opérations du lot bois et interventions si besoins au cas par cas.

### Etape 5 : Mise en service et promotion

Faire bénéficier les maîtres d'ouvrage de son expérience en matière de construction en bois local. Promouvoir des filières courtes de valorisation des ressources forestières.

- ✓ Organiser des visites
- ✓ Concevoir des supports de communication

- ✓ La publication du projet via la galerie sur le site internet
- ✓ La rédaction d'une fiche de synthèse par bâtiment.
- ✓ La promotion du réseau de bâtiment grâce au programme « 100 constructions »